

Santé, digital ou transition énergétique : quelle tendance marquera l'année 2020 ?**AGIPI lance une consultation inédite auprès de ses adhérents sur son unité de compte Agipi Grandes Tendances**

1^{er} acteur à avoir proposé une offre de gestion pilotée ESG dans sa gamme financière épargne-retraite en 2017, offrant à ses adhérents la possibilité d'investir dans plus de 17 unités de compte (UC)* labellisées ISR, et après avoir transformé son unité de compte *Agipi Régions* en unité de compte solidaire pour le lancement, le 7 octobre, de son nouveau produit FAR PER (Plan d'épargne Retraite), l'association AGIPI poursuit son engagement pour un monde meilleur avec une initiative inédite : la consultation de ses adhérents sur son unité de compte *Agipi Grandes Tendances*.

AGIPI lance, du 4 novembre au 10 décembre 2019, une consultation sur son unité de compte (UC) *Agipi Grandes Tendances*. Santé, digital ou transition énergétique : les adhérents de l'association sont invités à choisir sur agipi.com la tendance qui, pour eux, marquera l'année 2020. Leur choix sera ensuite confronté à celui l'équipe de gestion de BFT IM, gérant de l'Unité de Compte.

- **Agipi Grandes Tendances** est une unité de compte (*) de la gamme financière AGIPI investie dans 10 fonds représentant les 10 tendances qui façonneront le monde de demain sur le plan économique, social, démographique ou technologique. Au sein de ces 10 tendances, la société BFT IM en a sélectionné 3 pour leur attractivité au regard du contexte économique et financier actuel : la santé, le digital et la transition énergétique.
- **Inédit : AGIPI donne la parole à ses adhérents en leur proposant de choisir, parmi ces 3 tendances, celle qui selon eux marquera l'année 2020.** Les résultats du sondage seront relayés à l'équipe de gestion de BFT IM. Parallèlement, l'équipe de gestion de BFT IM sélectionnera l'une de ces 3 tendances sur la base de 6 critères d'analyse : la répartition géographique, la répartition sectorielle, l'exposition aux petites, moyennes et grosses capitalisations, la croissance des bénéficiaires anticipée, le profil de risque (bêta au marché et volatilité). La grande tendance sélectionnée par l'équipe de gestion sera surpondérée de 5 % pour l'année 2020 dans le portefeuille de l'unité de compte *Agipi Grandes Tendances*. Les 9 autres tendances resteront équi-pondérées.
- **Le choix des adhérents AGIPI sera ensuite confronté à l'analyse financière du gérant :** les adhérents AGIPI seront informés de la grande tendance sélectionnée par le gérant, qui expliquera son choix tactique et pourquoi, si ce choix ne coïncide pas avec le résultat du sondage, il n'a pas sélectionné la grande tendance choisie par les adhérents AGIPI.
- **Donner plus de sens à son épargne.** En lançant cette consultation innovante, AGIPI souhaite renforcer le sentiment d'appartenance à l'association des adhérents qui partagent les mêmes convictions, contribuer à les éclairer dans leurs choix financiers, leur permettre de mieux connaître les supports dans lesquels leur épargne est investie et leur donner une meilleure connaissance de l'univers financier. Cette consultation sera renouvelée chaque année pour la grande tendance de l'année suivante.

Pour Constance de Poncins, Déléguée générale AGIPI : « 77 % des Français estiment avoir un niveau de connaissance moyen ou faible sur les questions financières**. Notre rôle, en tant qu'association, est d'éclairer nos adhérents dans leurs choix financiers. La consultation que nous lançons sur l'unité de compte *Agipi Grandes Tendances* est une démarche inédite qui s'inscrit dans l'ADN d'AGIPI qui a toujours été pionnière et innovante sur ses produits. Elle va leur permettre de se familiariser avec l'univers ardu de la finance et renforcer leur sentiment d'appartenance à l'association. Nous voulons montrer qu'à travers son investissement, chaque adhérent donne du sens à son épargne, car il est acteur du changement de la société en participant au financement d'entreprises de l'économie réelle, les entreprises de demain qui œuvrent pour un monde plus responsable et durable. »

Pour Warin Buntrock, Directeur adjoint des Gestions de BFT IM : « Je me réjouis de ce partenariat avec AGIPI qui va contribuer à sensibiliser ses adhérents à la gestion d'une unité de compte. Les critères de sélection de la grande tendance la plus attractive seront multiples et tiendront notamment compte du contexte politique et financier. En fonction de notre scénario macroéconomique et financier, nous allons ainsi choisir la grande tendance qui sera la plus adaptée à notre scénario à 12 mois. »

(*)Les unités de compte (UC) sont des supports d'investissement permettant d'investir l'épargne sur des supports financiers très variés, comme des parts d'actions ou des parts de sociétés ou encore de fonds de placement (actions de Sicav, parts de SCPI...). L'investissement sur les supports en unités de compte présente un risque de perte en capital. Pour tous les supports en unités de compte, l'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte, et non sur leur valeur, sujette à des fluctuations à la hausse et à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers.

(**)Enquête Audirep réalisée pour la Banque de France - 21 mars 2019.

À propos d'AGIPI

Créée en 1976, AGIPI est une association d'assurés pour la retraite, l'épargne, la prévoyance et la santé, partenaire d'AXA.

AGIPI propose des solutions répondant aux besoins essentiels de la vie : la protection de la famille et de l'activité professionnelle, du patrimoine et de la retraite. AGIPI compte 556 000 adhérents, 719 000 adhésions et enregistre 1,7 Md€ de cotisations d'assurance au 31 décembre 2018 (chiffres consolidés AGIPI et AGIPI Retraite).

Suivez-notre actualité sur



@prixagipi

Retrouvez-nous sur agipi.com, laboratoire-agipi.com et prixagipi-mondurable.agipi.com